

## Docteur MAULINI MARCEL

Médecin-chef du Centre d'exploitation du Bassin des Houillères de Ronchamp

**RAPPORT** sur le fonctionnement des Services Médicaux et Sociaux alertés pour la catastrophe du Puits de l'ETANÇON le Samedi 16 décembre 1950 à 18 heures

**Objet** : Rapport médical – Accident du 16-12-50

### **1<sup>ère</sup> PARTIE**

L'alerte lancée téléphoniquement au Médecin de 1a Mine par la Direction des Houillères vers 18 heures le samedi 16 décembre 1950, a immédiatement déclenché le dispositif de sécurité médicale et sociale mis au point depuis 1946 par 1e Docteur Maulini et Monsieur SOLASSE , Directeur Général des Houillères de RONCHAMP.

Ce dispositif comprend l'application des mesures :

N°: 1, 2, 3.

- **Mesures N°1**

Mise en place du Service médical autonome des Houillères

- **Mesures N°2**

Mise en état d'alerte des services médicaux de secours

- **Mesures N°3**

Mise en état d'alerte du service social des Houillères.

### **- MESURES N°1 -**

Mise en place du service médical autonome des Houillères

- 1 - Quelques instants après l'alerte, organisation d'un poste de secours sur le carreau du puits de l'Etançon : Docteur MAULINI, infirmier BECKER.

Local	-vestiaire chauffé bains chauffés
Matériel	-boîte médicale d'urgence brancards ambulance + chauffeur inhalateurs à carbogène appareil de Cot

### **MISSION REMPLIE**

Dès que la nature de la catastrophe a été précisée, de nouvelles mesures en rapport avec les circonstances, sont prises immédiatement.

- 2 - Convocation de l'équipe de sauvetage de la Mine – Equipement des sauveteurs.  
Vérification des appareils de Fenzy  
Vérification des appareils contre l'oxyde de carbone

### **MISSION REMPLIE**

- 3 - Préparation des moyens de réanimation selon la technique « des commandos de débarquement » (bains à 45°) .

Stockage de 4 baignoires au poste de secours Réchauffement de 600 litres d'eau à 45°

Réchauffement maximum de 8 couvertures de laine

Stockage de 4 litres d'alcool à 90° pour frictions

Stockage des analeptiques respiratoires.

Pressyl

Spartéine

Ether

Succinate de Na

- 4 - Ouverture de l'infirmierie des Houillères où la permanence est assurée par Melle Caritey et Mme Becker, infirmières secouristes.

Préparation du matériel de secours : coton, bandes, sérums, appareils de contention de fractures.

### MISSION REMPLIE

#### - MESURES N°2 -

Mise en état d'alerte des services médicaux de secours (services n'étant pas à RONCHAMP)

Le soin d'alerter par téléphone les services médicaux de secours est confié à Mme Maulini, infirmière secouriste assurant la permanence au domicile du Docteur. Quatre missions lui sont confiées qui seront exécutées immédiatement à la demande du Médecin-chef.

Alerter téléphoniquement le chirurgien des Houillères Docteur ESTRAGNAT à Lure avec mission de réunir l'équipe de réanimation et le matériel nécessaire.

Docteur ESTRAGNAT, chirurgien - Lure -  
Infirmières de la Clinique de Lure - Adjudant  
Cheval - Quartier Lasalle - (donneur universel)  
Plasma  
Substosan  
Sang desséché  
Appareil de Jouvelet

### MISSION REMPLIE

Alerter téléphoniquement les médecins de l'arrondissement susceptibles de prêter leur concours d'une façon permanente au service médical des Houillères, ce sont les médecins du travail :

- Dr. Mme MAIREY - rue Général de Gaulle - Lure Tél. 1.3
- Dr. RIVIERE - rue de la FONT - Lure - Tél. 3.35
- Dr. BENDER - Ets. Alsthom Belfort – Tél. 12.30 à 12.39

Mission non remplie, la présence de ces praticiens n'ayant pas été utile.

Alerter par les moyens les plus rapides les secouristes volontaires des Houillères de Ronchamp :

ANDRE Josette – Ronchamp  
DEMESY Renée - Recologne  
FASSART Renée - la Houillère  
GIROUX Jacqueline - Eboulet  
LASSAUGE René - EDF Ronchamp  
Mercier Jeanne – Ronchamp  
PIGUET René - Les Epoisses

Mission non remplie, les secouristes volontaires n'ayant pas eu à intervenir.

Alerter téléphoniquement les véhicules de secours susceptibles de compléter les moyens d'évacuation permanente des Houillères :

MERCIER - boucher à Ronchamp – Tél. 54  
 camionnette Citroën spacieuse  
 MARROIG - primeurs à Ronchamp - Tél. 24  
 camionnette Ford spacieuse  
 DUBOURG - épicier à Ronchamp – Tél. 65  
 camionnette Renault spacieuse  
 DEMESY - quincaillier à Ronchamp – Tél. 9  
 camionnette Renault spacieuse

Mission non remplie aucune évacuation n'ayant été effectuée.

### **- MESURES N°3**

Mise en état d'alerte du service social des Houillères.

L'alerte fut également envoyée à Melle MENNETREY assistante sociale des Houillères de RONCHAMP dont la présence sur le carreau de l'Etançon ne présentait pas un caractère de première urgence.

Pour des raisons matérielles, elle dut attendre la mise en place des services techniques avant d'installer son propre service comportant deux missions :

- a - enquête et visite aux familles des victimes.
- b - organisation des secours aux équipes de travailleurs mobilisés sur le carreau de l'Etançon.

vêtements de rechange  
 boissons chaudes  
 casse croûtes

Melle MENNETREY assure la permanence de jour et de nuit depuis les débuts de la catastrophe.

+++++

Une heure après l'alerte, les mesures N°1, N°2, N°3 étaient appliquées.

RONCHAMP, le 16-12-1950  
**Docteur MAULINI Marcel**

+++++

## Activité des services médicaux et Sociaux pendant la catastrophe du Puits de l'Etançon.

+++++

### **OBJET :**

Rapport médical sur  
les journées des : 16,  
17,18,19,20,21,22,23  
et 24 décembre 1950

### **- ANAMNESTIQUES DE L'ACCIDENT -**

Samedi 16 décembre vers 17 heures un « coup d'eau », d'une extrême violence envahit le secteur des travaux de l'ETANÇON et provoque en quelques instants l'immersion des galeries. Cette masse d'eau venant de l'Est provient vraisemblablement d'une nappe d'eau surgie des anciens travaux de l'ETANÇON (Puits du Grand Balancier). Cette hypothèse semblerait confirmée par les mouvements de terrain qui se sont produits à la périphérie de cette zone : apparition de profonds cratères au niveau du Puits Henri IV et du puits Petit Pierre.

Le poste de l'après midi, comprenant 23 hommes, est surpris en plein travail. Le sauve qui peut est lancé ; mais l'alerte ne peut être donnée aux quatre mineurs occupés dans la taille – veine C couchant amont 738 vers plan Est - malgré plusieurs tentatives du chef de poste. Les survivants remontant au jour rapidement pour informer leurs supérieurs de l'horrible catastrophe.

Quatre mineurs : Louis BILLEQUEZ, Gérard KORTITZKO, Marius JEANROY, Martial DEMESY, surpris dans leur travail par « l'arrivée brutale des eaux, n'ont pu gagner le jour, ils sont submergés et leur sort inspire les plus vives inquiétudes ».

Après 5 jours d'efforts, les sauveteurs découvrent les corps inertes des victimes.

### **- Samedi 16 Décembre -**

L'application des mesures de sécurité n°1,2,3 a été rapide. Immédiatement nous comprenons que l'action du service médical ne deviendra efficace que dans plusieurs jours, après que l'évacuation des eaux ait amené une baisse du plan d'eau suffisante pour permettre aux sauveteurs de gagner la galerie fatale.

Nous demeurons toute la nuit sur le carreau de l'Etançon avec notre personnel. Nous assistons à l'arrivée des équipes de secours : Pompiers de Ronchamp, Pompiers de Belfort, Pompiers de Lure, Pompiers de Vesoul, Pompiers de Luxeuil. Dans un magnifique élan de solidarité on voit affluer à l'Etançon des hommes et du matériel dont il sera bientôt impossible de coordonner les offerts.

Un incident viendra bientôt rappeler à chacun qu'il n'est pas possible d'improviser des secours et que seuls ceux qui connaissent les coordonnées du sinistre sont à même d'organiser le sauvetage.

Vers 20 heures les Pompiers de Ronchamp, aidés de quelques mineurs installent une moto pompe à l'entrée de la descenderie Fourchie. En quelques instants la galerie fut remplie de fumées toxiques dégagées par le moteur à explosion ; CO 7 % + Hydrocarbures benzéniques. Tous les occupants furent intoxiqués. Il fallut dépêcher rapidement à leur secours une équipe de sauveteurs qui ramène au jour 21 asphyxiés dont 10 mineurs et 11 pompiers.

MINEURS :

COPIN Arthur – Chef de poste à l'ETANÇON  
 SEHOUL Djali  
 CARDOT Robert  
 LABROCHE André  
 TAICLET Gaston  
 FIGUET Augustin  
 TOURDOT René  
 BRON Roland  
 RICHARD André  
 MILLEVILLE Maurice

POMPIERS :

FERRY Louis  
 LAUREARD Louis  
 BAILLY Camille  
 SARRAZIN Alfred  
 DEMESY Raymond  
 BIGEY Louis  
 CHOJNACKI Antoine  
 SIMONIN Maurice  
 FRANTZ Jean  
 BRON Marcel  
 GAUFROY Louis

Tous les asphyxiés présentaient à peu près les mêmes symptômes, ceux de l'intoxication oxycarbonée aiguë à la phase d'invasion (on divise l'intoxication oxycarbonée en trois phases: phase d'invasion, phase de coma, phase terminale, caractérisée par les signes suivants :

malaise vague + vertiges + éblouissement + céphalée violente + nausée + état ébrié avec dérobement des jambes + obnubilation + perte de connaissance + troubles respiratoires.

Cinq intoxiqués avaient dépassé la phase d'invasion et entraient dans la phase comateuse d'où les tira une thérapeutique d'urgence énergétique. Ce sont :

SEHOUL Djali	- mineur
COPIN Arthur	- chef de poste mineur
CHOJNACKI Antoine	- mineur pompier
DEMESY Raymond	- pompier
MECHINAUD Serge	- mineur pompier

Deux d'entre eux présentant des signes d'intoxication neuropsychique importante furent hospitalisés quelques jours. Ce sont :

CHOJNACKI Antoine	- mineur pompier
SEHOUL Djali	- mineur

Nous avons personnellement veillé à l'application correcte et rapide des traitements anti-asphyxiques que nous résumons ci-après :

- 1 – Dégagement des victimes  
 Les asphyxiés furent remonté au jour aussi rapidement que possible.

- 2 - Respiration artificielle  
Par les procédés mécaniques grâce aux appareils de Cot et Panis et de leurs manipulateurs habituels.
- 3 - Oxygénothérapie  
Nous n'avons pas à utiliser notre appareil à injection d'oxygéné : Le Dynogène : (cartouche de 1 litre)  
Nous avons utiliser l'inhalation prolongée sous masque de Legendre et Nicloux.
- 4 - Carbogénothérapie  
Par inhalateur de carbogène et masque  
Par inhalateur à 2 bouteilles O2 et CO2
- 5 - Analeptiques respiratoires  
Camphre injectable  
Coramine injectable  
Pressyl injectable  
Lobelyne injectable

Ces produits furent utilisés largement alors qu'il ne fut pas opportun d'utiliser les moyens accessoires tels que :

Saignée  
Novocaïne intraveineuse  
Hyposulfite de Na intraveineux  
Bleu de méthylène intraveineux  
Succinate de Na intraveineux (méthode personnelle)

Nous avons surveillé tous les intoxiqués jusqu'à ce que les mouvements respiratoires aient repris et conservé une amplitude et un rythme normaux, que la cyanose ait disparu, que le pouls soit bon. Ensuite nous avons fait transporter les malades à leur domicile où nous les avons suivis plusieurs jours. Aucune complication tardive ne fut à signaler.

Vers 0 h. 15 nous devions à nouveau porter secours à un deuxième groupe de sauveteurs intoxiqués par la motopompe qui s'enflamma et communiqua le feu à quelques bois de la galerie Fourchie. Parmi eux nous n'eûmes à soigner que trois cas :

PHEULPIN Alphonse	- délégué mineur
MILLEVILLE Maurice	- mineur
DODELIER Eugène	- lieutenant des pompiers

Avec l'apparition timide du jour au matin du 17 décembre et l'application rigoureuse du plan de sauvetage établi par la Direction des houillères, le calme revint pour nous sur le carreau de l'Étançon.

### **DIMANCHE 17 DECEMBRE**

Permanence médicale sans incident

### **LUNDI 18 DECEMBRE**

Permanence médicale sans incident

Dès les premières heures du jour, installation du service social confié à Melle MENNETREY, Assistante Sociale des Houillères de Ronchamp qui assurera la



## **PROTOCOLE DE L'EXAMEN NECROPSIQUE DES VICTIMES**

L'examen des victimes, que nous avons pratiqué à quelques mètres du lieu de l'accident, à environ 70 mètres sous terre, à 500 mètres de l'entrée Fourchie, ne pouvait être que sommaire.

Néanmoins il nous a permis de fournir quelques précisions médico-légales sur la mort des 4 mineurs, que nous résumons ci-après :  
la mort est due à l'immersion dans l'eau : présence d'écume aéro-spumeuse à la commissure des lèvres – cyanose et gonflement des lèvres – présence de liquide de submersion dans les oreilles et la bouche.

La mort remonte au samedi 16 décembre au premier moment de la catastrophe. Il nous fut facile de faire les constatations suivantes : refroidissement complet des corps – rigidité cadavérique – macération épidermique de la paume des mains – pas encore de décomposition (cette constatation nous enleva les inquiétudes au sujet des sauveteurs ayant plongé dans l'eau la veille et le jour même).

Une toilette mortuaire sommaire et la désinfection des victimes fut assurée par notre service médical et complété par le service des Pompes Funèbres.

### **SAMEDI 23 DECEMBRE**

Veillée funèbre

Chapelle ardente au bureau central des Houillères

L'action sociale continue

- visite aux familles des victimes
- règlement des questions matérielles d'urgence
- règlement des questions d'inhumation
- etc...etc....etc....etc.....

### **DIMANCHE 24 DECEMBRE**

Service Funèbre

Fait à Ronchamp le 25 Décembre 1950  
Le Docteur MAULINI